

**Province de Québec  
M.R.C. d'Arthabaska  
Municipalité de Saint-Albert**

Ouverture de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Albert, tenue le 2 mai 2016 à 19h30, au bureau municipal, 1245, rue Principale.

Sont présents :

Diane Kirouac, conseillère  
Colette Gagnon, conseillère  
Mélanie Vogt, conseillère  
Dominique Poulin, conseiller  
Alexandre Bergeron, conseiller  
Michel Ducharme, conseiller

Tous formant le quorum sous la présidence du maire, Monsieur Alain St-Pierre. Madame Suzanne Crête, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit comme secrétaire de la réunion.

La séance ordinaire est ouverte à 19 h 30.

**Ordre du jour**

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
2. Adoption des minutes de la dernière séance ;
3. Adoption des comptes et du journal des salaires pour la période du 4 avril au 2 mai 2016 ;
4. Avis de motion modifiant le règlement 2009-05-01, décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1 ;
5. Résolution – Intervention sur une route du Ministère des Transports du Québec MTQ ;
6. Demande à Gesterra pour disposer des boues des eaux usées ;
7. Demande de la MRC d'Arthabaska – Campagne Entrai'Don le Carrefour, le rêve d'une vie ;
8. Affaires nouvelles de l'assistance ;
9. Ouverture de différentes soumissions ;
10. Dossier Expropriation - Suivi ;
11. Suivi des dossiers du mois en cours
  - Croix de chemin
  - Location de bureau
  - Plastique agricole
  - Demande de diminuer la limite de vitesse sur le Rang 8
  - Offre de service – Modification au règlement d'urbanisme/concordance
  - Affichage extérieur ;
12. Lecture de la correspondance ;
13. Formation des comités à venir ;
14. Varia ;
15. Période de questions de l'assistance ;
16. Levée de la séance ordinaire du 2 mai 2016.

**Mot du maire**

Le maire, Monsieur Alain St-Pierre, souhaite la bienvenue à tous. Il mentionne que l'exposition annuelle du Cercle de Fermières de Saint-Albert a eu lieu le 1<sup>er</sup> mai dernier et comme à chaque année, il est heureux de voir le travail exceptionnel que font ces dames. Il incite la population à visiter l'an prochain, cette exposition qui met en valeurs tous les efforts fournis par les membres du Cercle de Fermières. Il souhaite à toutes les mamans et grand-mamans,

une bonne fête des mères qui aura lieu le 8 mai prochain. Monsieur St-Pierre souligne que la rencontre est enregistrée pour permettre une facilité lors de la rédaction écrite du procès-verbal.

**2016-057 Adoption de l'ordre du jour**

**Proposé par** Madame Colette Gagnon, conseillère

**Que** l'ordre du jour du 2 mai soit adopté comme suit :

**Que** le varia demeure ouvert.

**Que** le point 7 soit reporté au point 15-A.

**Adopté** à l'unanimité des conseillers

**2016-058 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2016**

**Proposé par** Monsieur Michel Ducharme, conseiller

**Que** le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2016 soit adopté tel que rédigé.

**Adopté** à l'unanimité des conseillers

**2016-059 Approbation des comptes et du journal des salaires pour la période du 4 avril au 2 mai 2016**

**Proposé par** Madame Diane Kirouac, conseillère

Et, il est **résolu** à l'unanimité des conseillers, d'adopter le registre des salaires, tel que présenté au journal des salaires, et les comptes à payer, tels que présentés au journal des déboursés. Une copie de chaque registre a été remise à chacun des membres du conseil lors de la séance par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

Et, il est **résolu** à l'unanimité des conseillers, d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à payer les dits comptes à payer :

Registre des chèques #3278 à #3315 au montant de 79 122.95\$

**Adopté** à l'unanimité des conseillers

**Certificat de disponibilité de crédit**

Je, soussigné, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes mentionnés ci-hauts.

Signé, ce 2 mai 2016.

---

Suzanne Crête, g.m.a.

**Adopté à l'unanimité des conseillers**

**2016-060      Avis de motion modifiant le règlement 2009-05-01, décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1**

**Avis de motion** est donné par Madame Mélanie Vogt, conseillère, que sera adopté le règlement numéro 2016-02 modifiant le règlement 2009-05-01, décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1.

**2016-061      Résolution – Intervention sur une route du Ministère des Transports du Québec MTQ**

**Attendu que** des travaux de voirie prévus ou imprévus par la Municipalité, durant l'année 2016, peuvent être réalisés dans l'emprise d'une route sous la responsabilité du Ministère des Transports du Québec (MTQ) et que les autorisations préalables ainsi qu'une garantie d'exécution sont nécessaires ;

**Proposé par** Madame Colette Gagnon, conseillère

**Que** la Municipalité de Saint-Albert se porte garante de tous les travaux qu'elle effectuera ou qu'un sous-traitant effectuera pour elle durant l'année 2016.

**Que** la Municipalité s'engage, comme il est prévu à la Loi de la voirie, à demander préalablement l'autorisation pour chaque intervention, et ce, selon la procédure et les délais prescrits.

**Que** la Municipalité de Saint-Albert nomme Madame Suzanne Crête, directrice générale et secrétaire-trésorière, à titre de représentante autorisée à signer les documents soumis par le MTQ pour lesdits travaux.

**Adopté à l'unanimité des conseillers**

**2016-062      Demande à Gesterra pour disposer des boues des eaux usées**

**Attendu que** la Municipalité doit procéder à la vidange éventuelle des boues de la station d'épuration des eaux usées ;

**Attendu que** la compagnie Gesterra, dont la municipalité est actionnaire, possède les compétences en matières résiduelles ;

**Attendu que** la municipalité demande à Gesterra de prendre en charge la disposition des boues usées par la préparation d'un appel d'offre pour la vidange de celles-ci ;

Il est **proposé par** Monsieur Dominique Poulin, conseiller

**Que** le dossier concernant la disposition des boues de l'usine de traitement des eaux usées de la Municipalité de Saint-Albert soit transmis à Gesterra.

**Adopté à l'unanimité des conseillers**

2016-063

**Ouverture des soumissions pour l'entretien des chemins d'hiver**

**Attendu que** la municipalité a demandé des soumissions pour l'entretien des chemins d'hiver, pour des périodes de : 1an, 3 ans ou 5 ans ;

**Attendu que** nous avons reçu deux soumissions et que celle-ci étaient conforme, le résultat est le suivant :

Soumissionnaires	Prix au kilomètre avant taxes par saison		
	1 an	3 ans	5 ans
Transport J.P. Desrochers inc.	2 300 \$	2 200 \$	2 175 \$
J. Noël Francoeur	2 375 \$	2 375 \$	2 375 \$

**Proposé par** Madame Mélanie Vogt, conseillère

**Que** le contrat d'entretien de chemins d'hiver pour les saisons 2016-2017, 2017-2018, 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021 soit donné au plus bas soumissionnaire, Transport J.P. Desrochers inc.

**Adopté à l'unanimité** des conseillers

2016-064

**Ouverture des soumissions pour le béton bitumineux pour la bande cyclable – Rue Principale**

**Attendu que** la municipalité a demandé des soumissions pour une couche de recouvrement sur la bande cyclable de la rue Principale partant des limites de Victoriaville à la 955. Les résultats sont les suivants :

Soumissionnaires	Prix à la tonne avant taxes
Asphaltes Smith inc.	118 \$
Pavage Veilleux (1991) inc.	85.48 \$
Les entreprises Patrick Lavigne inc.	S / O
Sintra inc.	99.68\$

**Proposé par** Monsieur Michel Ducharme, conseiller

**Que** la soumission la plus basse est conforme.

**Que** le contrat soit octroyé à Pavage Veilleux(1990) inc.

**Adopté à l'unanimité** des conseillers

2016-065

**Ouverture des soumissions pour l'entretien hivernal des trottoirs**

**Attendu que** la municipalité a demandé des soumissions pour l'entretien des trottoirs pour une période de 1 an, 3 ans ou 5 ans. Le résultat est le suivant :

Soumissionnaires	Prix total avant taxes par saison		
	1 an	3 ans	5 ans
Transport J.P. Desrochers inc.	16 832 \$	16 832 \$	16 832 \$
Steven Lacharité	S / O	S / O	S / O
Jean-François Marcoux	S / O	S / O	S / O
Pierre Desfossés	S / O	S / O	S / O
David Martel	S / O	S / O	S / O

**Que** le cout pour l'épandage d'abrasifs est le suivant :

Soumissionnaires	Taux horaire avant taxes par saison		
	1 an	3 ans	5 ans
Transport J.P. Desrochers inc.	78.50 \$	78.50 \$	78.50 \$

**Proposé par** Monsieur Alexandre Bergeron, conseiller

**Que** la soumission la plus basse est conforme, **que** le contrat d'entretien hivernal des trottoirs pour les saisons 2016-2017, 2017-2018, 2018-2019 soit accordé a Transport J.P. Desrochers inc.

**Adopté** à l'unanimité des conseillers

**2016-066**

**Ouverture des soumissions pour l'entretien paysager et la pelouse dans l'ensemble de la municipalité pour l'année 2016**

**Attendu que** la municipalité a demandé des prix forfaitaires pour l'entretien de la pelouse et l'entretien paysager à différents endroits de la municipalité pour l'année 2016, voici les résultats :

	Prix avant taxes pour la saison		
	Pelouse 1245, Principale	Pelouse Terrain municipal	Entretien paysager
Les Entreprises David Martel	575 \$	2 800 \$	S / O
Les mains dans la terre	S / O	S / O	1 571.43\$

**Proposé par** Madame Colette Gagnon, conseillère

**Que** le contrat pour la tonte de la pelouse au 1245, rue Principale et sur les terrains municipaux soit donné à Les Entreprises David Martel pour la saison 2016.

**Que** le contrat pour l'entretien paysager dans la municipalité soit donné à Les mains dans la terre pour la saison 2016.

**Adopté** à l'unanimité des conseillers

**2016-067**

**Demande au Ministère des Transports du Québec (MTQ) d'accentuer la signalisation sur la rue Principale interdite aux camions lourds**

**Attendu qu'**une portion de la rue principale est interdite au camion lourd ;

**Attendu que** malgré la signalisation existante, plusieurs camions lourds empruntent cette portion de rue ;

**Attendu que** la présence de ces véhicules lourds sur la rue Principale occasionne de la vibration qui, par le fait même, provoque le décrochement de terrain ;

Il est **proposé par** Monsieur Dominique Poulin, conseiller

**Que** la municipalité demande au MTQ d'accentuer la signalisation de par la route 122, avant l'intersection de la rue Principale, ainsi que sur la rue Principale près de l'intersection Route St-Albert afin de diriger les véhicules en dehors de cette zone.

**Adopté** à l'unanimité des conseillers

**2016-068**

### **Croix de chemin**

**Attendu qu'**à certains endroits dans la municipalité, il y a des croix de chemin ;

**Attendu que** certaines ont besoin de rafraichissement ;

Il est **adopté** à l'unanimité des conseillers

**Que** la municipalité défraie les coûts de matériaux pour la restauration.

**Que** la municipalité fasse appel à la Fabrique Marguerite-Bourgeois afin de trouver des bénévoles pour exécuter les travaux.

**2016-069**

### **Enseigne publicitaire**

**Attendu que** les bureaux à louer au 1245, rue Principale sont maintenant comblés ;

**Attendu que** dans une résolution antérieure, la municipalité a demandé des prix à la compagnie Enseignes Lavigne pour différents types de cadrage pour affichage ;

Il est **proposé par** Madame Diane Kirouac, conseillère

**Que** la municipalité offre aux locataires de l'édifice municipal, la possibilité de s'afficher à leur frais.

**Que** la municipalité défraie seulement les coûts pour le cadrage pouvant accueillir un affichage.

**Adopté** à l'unanimité des conseillers.

**2016-070**

### **EXP résolution pour mandat modification règlement de zonage**

**Attendu que** suite à l'entrée en vigueur des règlements numéros 343, 344 et 346 du schéma d'aménagement de la MRC d'Arthabaska, la municipalité doit modifier son règlement d'urbanisme afin de s'y conformer ;

**Attendu que** la municipalité a reçu une offre de services de la compagnie EXP qui consiste à effectuer certaines modifications au plan d'urbanisme, aux règlements de zonage, de lotissement et de construction afin d'effectuer une concordance au schéma de la MRC ;

**Attendu que** la municipalité fera, par la même occasion, certaines modifications aux règlements ;

**Proposé par** Monsieur Alexandre Bergeron, conseiller

**Que** la municipalité accepte l'offre d'EXP au coût de 2 350.00\$ pour la concordance avec le schéma d'aménagement de la MRC et a un taux horaire de 100\$ pour les modifications à la réglementation.

**Adopté** à l'unanimité des conseillers

**2016-071 Demande de la MRC d'Arthabaska – Campagne Entrai'don le Carrefour, le rêve d'une vie**

**Attendu que** le maire de la Municipalité de Saint-Albert a reçu une demande de co-présidence d'honneur pour une levée de fonds qui concerne les 22 municipalités de la MRC d'Arthabaska ;

**Attendu que** cette levée de fonds, Entrai'don le Carrefour, a pour but d'amasser des fonds pour la maison des bénévoles et des aînés a besoin d'importantes rénovations incluant un ascenseur ;

Il est **proposé par** Madame Colette Gagnon, conseillère

**Que** la municipalité participe à cette levée de fonds en contribuant pour un montant de 0.50\$ /habitant, ce qui totalise un don de 791.50\$.

**Adopté** à l'unanimité des conseillers.

**2016-072 Levée de la séance ordinaire du 2 mai 2016**

Il est **proposé par** Madame Diane Kirouac, conseillère

**Que** la séance ordinaire du 2 mai 2016 soit levée à 21h10.

---

Alain St-Pierre, maire

---

Suzanne Crête,  
Directrice-générale /  
Secrétaire-trésorière